

En insistant sur l'aspect vivant et non rébarbatif de ces conférences (écoute active d'œuvres commentées, projection de diapos, interventions de professionnels, démonstrations, etc...), Christophe Friloux et toute l'équipe pédagogique de l'École de Musique vous convient à venir partager leur joie de la Musique et plus...

Les horaires de ces conférences ont été choisis volontairement le soir, de manière à pouvoir rassembler un public aussi vaste que possible.

La gratuité de ces conférences est offerte à toutes et à tous.

• Jeudi 13 février, à 20 h 30, à la Maison de la Musique, se déroulera une conférence sur le Centenaire de la mort de Franz Liszt. Le portrait d'un grand romantique, sa vie, son œuvre, son siècle seront évoqués.

• Jeudi 6 mars, à 20 h 30, la conférence portera sur le thème de la Musique d'Aujourd'hui, ses diverses tendances, la musique électroacoustique.

## MUSEE DU NOYONNAIS

Le Musée du Noyonnais reçoit du 7 février au 31 mars 1986 une exposition itinérante, organisée par la Direction des Musées de France. Elle s'intitule « Le Papier Peint » et retrace l'histoire de ce décor mural depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Des documents authentiques prêtés par le Musée des Arts Décoratifs de Paris, le Château de Compiègne et un fabricant de papiers peints permettront de mieux apprécier cet art particulier et très intéressant.

Le Musée tient à la disposition du public scolaire des questionnaires permettant une visite plus intéressante de l'exposition.

Le Musée du Noyonnais est ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. : 44.44.02.97, poste 436.

Ils doivent être rappelés ici parce que bientôt certaines conditions regrettables les auront rendus complètement illisibles :

Octave Sézille de Briarre, Capitaine d'Etat-Major, mort à Bazeilles le 04.10.70.

Arthur Lefranc, s/off. au 89<sup>e</sup> Rgt. de Ligne, tué à Sedan le 01.09.70.

Henri Pilot, mort à Saint-Privat le 18.08.70.

Eugène Thiébaud, du 75<sup>e</sup> rgt de Ligne, tué à Saint-Quentin le 19.01.71.

Charlemagne Debriat du 1<sup>er</sup> Rgt. de Ligne.

Frédéric Lagant, Capitaine, 17<sup>e</sup> Rgt de Ligne, tué au bois des Dames Ste-Marie.

Arthur Paris, 37<sup>e</sup> Rgt de Marche, tué à la Bougonce (Vosges) le 06.10.70.

Alfred Louis Bohain, 75<sup>e</sup> Rgt de Ligne, tué à Achiet le 04.01.71.

François Adolphe Picard, 75<sup>e</sup> Rgt de Ligne, tué à Saint-Quentin, le 17.01.71.

Ce qui marque particulièrement cette rue n'est pas seulement son nom actuel, mais la mutation importante qu'elle subit autour de 1840 au point qu'on peut diviser son histoire en deux parties essentielles : avant et après cette date à l'intérieur desquelles d'autres changements intervinrent pour la rendre telle que nous la connaissons.

Il faut d'abord faire état du nom qu'elle porta durant plusieurs siècles et le justifier. Il y avait au coin de la Place du Marché (de l'Hôtel-de-ville) et de la rue que nous étudions présentement une hostellerie, accolée au bâtiment de l'actuel Syndicat d'Initiatives, à l'enseigne de l'ange, dont les dépendances occupaient trois maisons de la rue : tout naturellement, comme il était d'usage, la population désigna la rue par le nom de cette prospère hostellerie. Après sa mutilation en 1918, alors qu'elle était devenue le café-restaurant Gueulle et qu'elle avait servi de bureau de change pendant l'occupation, on la rasa pour élargir l'étroite rue de Belfort. Disons tout de suite que, pendant la décennie de la révolution, la municipalité donna à notre rue le nom de la Constitution ; puis, la force de l'habitude l'emportant, l'Ange réapparut, mais laïcisé sous la forme de « Lange ». Dans un souci d'intégrité, il faudrait dire que cette graphie se rencontre dans une sentence du tribunal de Police de 1649...

Depuis le 12<sup>e</sup> siècle, l'histoire du chemin, puis de la rue de l'Ange a été liée à celle de la fortification qui entourait la ville. En effet, la rue de l'Ange se terminait pratiquement à la rue du Gard ; celle-ci franchie, se dressait un ouvrage d'où partait un escalier d'accès au rempart, lequel rempart était situé à une trentaine de mètres de la rue du Gard, ainsi que nous l'apprennent l'emplacement de l'ancienne rue des remparts Saint-Eloi, (actuellement rue de l'Abbaye Saint-Eloi), et les vestiges eux-mêmes du rempart.

Pendant les six siècles où elle fut limitée par le rempart, la rue de l'Ange fut une petite rue très étroite : on sait qu'aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles son côté droit comportait onze maisons, et son côté gauche sept. Celui-ci était surtout occupé par la propriété des religieuses Ursulines à partir de 1628 jusqu'à la Révolution ; depuis 1823, par le petit Séminaire.

On connaît quelques noms de ses habitants de cette époque : Louis de Targny d'une des plus anciennes familles de Noyon, lui-même procureur et notaire ; Jean Cahennier ; plus tard, Thomas Troussel, massier de la cathédrale, Eloy Flon, serrurier, dont le fils deviendra curé de Campagne, tous personnages découverts par M. Ponthieux.

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ce sera le tour d'un praticien, d'un serrurier, d'un cordonnier, de rentiers et de veuves ; un personnage plus important habitait à l'angle de la rue du Buhat et de la rue de l'Ange, Maître Jean-Charles Sézille, notaire, qui épousa Victorine Verlon, fille du notaire Thomas Verlon, auquel il succéda au greffe de la Maîtrise des eaux et forêts ; il exerça des fonctions publiques : officier municipal pendant la Révolution, mais épuré en 1793. En 1821, on le retrouve conseiller municipal, Sézille-Canongette étant maire de Noyon.

Puis arriva la grande transformation de la ville qui modifia, entre autres, la physionomie et la fonction de la rue de l'Ange : La destruction du rempart. Autorisée en 1836 à supprimer les remparts, devenus inutiles et onéreux, la municipalité, animée par le maire Charles Mony, ayant fait procéder à partir de 1838 aux travaux de démolition des remparts, et à l'établissement d'un boulevard circulaire, la rue de l'Ange fut prolongée jusqu'au boulevard par un tron-

çon qui longeait l'ancien « Pré Saint-Eloi », mais alors jardin de l'huissier Dantier, et qu'on appela « Rue neuve de l'Ange ». C'est donc de toute la distance de cette portion de la rue que le boulevard est éloigné de l'ancien rempart, c'est-à-dire de 110 mètres environ. Quelques habitations y seront construites plus tard, comme l'immeuble de Dufour-Loise, négociant en bois de chauffage, actuellement habité par M. et Mme Francis Gosset ; plus bas jusqu'au boulevard, la longue maison où MM. Goullieux exercent leur art. Ainsi au début du siècle, la population et les commerces de l'ancienne partie de la rue ont changé eux aussi : sur le côté droit, une épicerie, un café-restaurant se sont installés ; au 24, le docteur Milet a ouvert un cabinet médical tout comme le fera plus tard le docteur André Langlois ; mais tout ce côté de la rue a conservé jusqu'à nos jours son aspect du 19<sup>e</sup> siècle, à l'exception des anciens locaux du service des Pompiers.

Par contre, ce qui a bien changé c'est le côté gauche de la rue. En 1854, Remy Léon Brière créait, aux numéros 9 et 11, la banque qui porta longtemps son patronyme et contribua heureusement à la vie économique du Noyonnais. Léon Brière se retira en 1881 et alla vivre et finir ses jours en 1888 au n° 9 de la rue Saint-Pierre. A partir de ce moment, la gestion de la banque passa de père en fils dans l'ordre suivant : Fernand, André, Michel, Philippe Brière. La mention, dans un annuaire de 1902, de la « Banque G. Plommet (Banque Brière) » au 11 de la rue de Belfort nous apprend que Fernand Brière avait dû céder son établissement au début du siècle. Mais quelques années plus tard, G. Plommet et Cie connaissait des difficultés de gestion et le conseil d'administration rappelait Fernand Brière à la direction de la banque.

A cette époque, M.G. Plommet prend une part active dans le fonctionnement de plusieurs sociétés noyonnaises : Sociétés d'Habitations à bon marché, de secours aux blessés, de Longue Paume...

Fernand Brière dans le même temps, toujours vice-président du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, fut longtemps trésorier de la Société Archéologique de Noyon. Il fut un des principaux instigateurs de l'installation dans la cathédrale, le 19 mai 1912, du groupe commémoratif de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, œuvre d'Emile Pinchon, érigé en l'honneur du doyen du chapitre de Noyon, Guillaume Bouille qui dirigea l'enquête et fut l'orateur de la cérémonie de réhabilitation en 1456.

La bataille de mars 1918 avait mis à mal les locaux de la banque Brière : les « reconstructeurs » donnèrent à cette rue de Belfort un édifice harmonieux et puissant. Actuellement elle s'appelle Banque de Picardie ; son siège social est à Noyon, sa direction à Compiègne.

Tout de suite après la banque, les trois étages d'une aile du Petit Séminaire s'élevaient dans le ciel de la rue de Belfort. Elle avait été reconstruite après la guerre de 1870, terminée et inaugurée le 14 juillet 1873. Après la guerre de 14-18, à peu près intacte, elle sera affectée à des services publics : services municipaux, salle du conseil, salle des mariages, classes de garçons, services fiscaux et judiciaires. A partir de 1927, les services municipaux s'installèrent au N° 14 de la rue, là où se trouvent à présent la Recette locale des Impôts. Ce bâtiment de l'ancien séminaire vient d'être détruit en 1982 pour céder la place à des immeubles d'habitations qui témoigneront de l'art architectural de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

En bas de la rue enfin, a été élevée, dans les années 1960, la « Résidence Charlemagne ».

Ainsi le XX<sup>e</sup> siècle aura-t-il légué à la rue de Belfort une suite de grands édifices témoins de ses diverses conceptions de l'architecture : l'aile administrative de l'Hôtel-de-ville sur les ruines de l'hostellerie de l'Ange, la Banque de Picardie, sur ses propres ruines, le bloc d'habitations sur les ruines du petit séminaire, la résidence Charlemagne sur les ruines de l'Abbaye Saint-Eloy.

Souhaitons que le vieux vestige des temps anciens qu'on désigne du nom d'un de ses nombreux occupants « Labergère » soit restauré de façon à faire le modeste témoignage d'une autre époque.

(À suivre)

Jean Goumard